

Le Petit Ruffiolan

BULLETIN MUNICIPAL N°21 JUILLET 2016

<u>p. 1</u> Mot du maire - Journée de la Déportation - Que va devenir le Valromey ? - Communication communale par Internet <u>p. 2</u> La fête du four - Rencontre festive pour les anciens - Les Agathines 2016 - Nouveaux arrivants dans la commune - Nos jeunes ont réussi <u>p. 3</u> La Gendarmerie Nationale au service de tous - Le Comité d'Animation de Ruffieu <u>p. 4</u> La Saint Didier - Carnet du 2^{ème} semestre 2016 - Au revoir Danielle, bienvenue Emilie - Horaires mairie - Pour le respect de tous

MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Alors que je vous adresse ce mot du maire, je suis comme chacun d'entre nous, choqué et profondément attristé par l'ampleur du massacre que nous venons de subir. La France, notre pays, est une fois de plus la cible d'attentats meurtriers, faisant des dizaines de morts dont des enfants et des centaines de blessés.... Nice, ce 14 juillet 2016, où des milliers de personnes étaient venues assister au feu d'artifice, passer de bons moments en famille ou entre amis...Cela devait être un soir de fête.... ce fut une nuit d'horreur absolue, une nuit de cauchemar...Je suis de tout cœur avec les familles des victimes à qui j'adresse ici mes très sincères condoléances et mon soutien, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont vécu ce drame, et qui seront à jamais marquées par cette atrocité.

Il est difficile, de reprendre la suite de ce traditionnel « mot du maire » aussi je serai bref...

Bien que nous ayons vécu un printemps très maussade, nous avons eu la chance de ne pas subir les dégâts qu'ont connus certaines régions de France se réveillant souvent « les pieds dans l'eau....et nous ne pouvons que nous réjouir du retour du soleil.

Dans le cadre de la loi NOTRe, notre CCV n'a plus d'avenir. Les communes qui la composent ayant un nombre d'habitants inférieur à 5000.

Après maintes réflexions, et propositions diverses, celle de rejoindre la C.C du Bas Bugey est actuellement retenue par la CDCI, le Préfet, et notre Président du Conseil Départemental et Député, Mr Damien ABAD, qui se sont prononcés pour ce rattachement en intégration, ne validant pas une fusion.

Cependant, cette proposition ne convient pas à une majorité des élus de celle-ci, qui pour l'instant ont voté contre notre venue, et nous sommes actuellement dans l'attente de la décision que prendra le Préfet de l'Ain.

Notre budget communal étant restreint du fait des baisses de dotations de l'Etat et des très mauvaises ventes du bois, notre priorité est pour l'instant l'aménagement de la place du village et la réfection du monument.

Je tiens particulièrement à remercier notre secrétaire Danielle qui vient de prendre une retraite bien méritée après des années de loyaux services et de disponibilité au sein de notre commune, et bienvenue à Emilie à qui je souhaite une belle carrière.

Très bel été à vous tous, et j'adresse un grand merci à tous les conseillers municipaux, aux agents et à nos associations pour leur implication.

Eric PILLARD

JOURNEE DE LA DEPORTATION



Photo V. JAY
Nos jeunes ont participé ...

Pour conclure la traditionnelle cérémonie de commémoration de la Déportation, **Ethan, Jade, Noalye, Alexeï** ont lu quelques strophes du poème de Paul Eluard, *LIBERTE*.

QUE VA DEVENIR LE VALROMEY?



Photo A. GROBON

Manifestation devant la préfecture de Bourg

Dans le cadre de la loi NOTRe, la CCV ne peut plus exister (nombre insuffisant d'habitants, moins de 5 000) et doit donc rejoindre une autre com-com.

Les habitants et les élus du Valromey, dans leur grande majorité, luttent pour conserver **l'unité du Valromey** (communauté de communes du Valromey, CCV) et pour son avenir.

Des propositions ont été émises, au cours de différentes réunions, par les élus, la CDCI, le préfet, le président départemental et député Damien ABAD :

- découpage de la CCV entre CC Bugey Sud et CC Plateau Hauteville
- fusion ou intégration de la CCV dans la CC Bugey Sud
- fusion ou intégration dans la CC Plateau Hauteville
- réunion dans une grande com-comm : Valromey, Bugey Sud, Plateau d'Hauteville.

Fusion ou intégration ?

Fusion: la CCV dans son ensemble rejoint une autre comcom et de nouvelles élections sont organisées pour élire un nouveau conseil communautaire avec toutes les communes. Intégration: les communes de la CCV rejoignent l'autre comcom, mais pas de nouvelles élections; qu'en deviendra-t-il de la représentation des communes du Valromey? Il pourrait même être, de nouveau, envisagé son découpage.

Après de nombreuses réunions, discussions, négociations, manifestations: Où en sommes-nous au 30 juin 2016?

Les 12 communes de la CCV seraient <u>intégrées</u> dans la com-com Bugey Sud (décision de la CDCI du 10/06/2016).

Mais aucune décision n'a encore été définitivement prise par le Préfet.

Et dernière nouvelle (juste avant impression) : la CC Bas Bugey ne veut pas de nous (vote de son conseil communautaire).

Dans ces conditions, que devient la devise de la République : LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE ?

COMMUNICATION COMMUNALE PAR INTERNET

Si vous avez Internet, que vous ne recevez pas les infos communales urgentes et que vous souhaitez les recevoir, merci de communiquer votre adresse Internet à la mairie : mairie.ruffieu@wanadoo.fr

La commune compte sur votre coopération.

LA FÊTE DU FOUR



Photo Y. JA

Le président rend honneur aux très jeunes skieurs

Organisée par le Club Sportif Valromey-Retord (CSVR), la fête du four a rassemblé à Ruffieu, tous les sportifs, jeunes et moins jeunes, leur famille et les habitants afin de dresser le bilan de la saison de ski 2015-2016. Le club attire de plus en plus de jeunes par la qualité de l'activité et l'allant de son encadrement. Depuis la veille, les bénévoles se sont activés pour produire galettes, pizzas, pain et permettre au club d'obtenir des subsides afin de compenser en particulier la baisse de subvention du département.

Félicitations au club, à ses bénévoles. En espérant que la saison 2016-2017 soit plus favorable au niveau de l'enneigement!

RENCONTRE FESTIVE POUR LES ANCIENS

Les CCAS de Haut Valromey et de Ruffieu ont organisé, à Hotonnes, une après-midi festive pour les anciens des 2 communes.



De la musique des années 80



Un goûter



Et quelques pas de danse...

Que du plaisir!

Photos G. CADOUL

LES AGATHINES 2016.



Photo V JAY

29 ruffiolanes se sont retrouvées, dimanche 7 février, au Coq'Ain à Hotonnes pour fêter la Sainte Agathe. Organisé par Christiane et Violette, le repas, concocté par Christine et Yves, a permis de regrouper, dans une ambiance conviviale, toutes les générations du village. Après un repas copieux, l'après-midi s'est terminé avec des animations, danses, karaoké. Satisfaction pour toutes les participantes qui ont promis de se retrouver l'an prochain!

NOUVEAUX ARRIVANTS SUR LA COMMUNE

Philippe **BOUCHET** et Sandra **MASSON** et leur fils Gabriel se sont installés 95, route de Valorse

Céline BERTHET et ses enfants Sarah et Grégory REY ont emménagé dans le bâtiment SEMCODA, impasse de la cure.

Sabrina GIANOTTI s'est aussi installée dans le bâtiment SEMCODA, impasse de la cure.

Jean et Suzanne **CARRIER** habitent 470 Grande Rue. Jean est le petit-fils d''Henri et Simone GIROD,

Bienvenue à ces nouveaux Ruffiolans.

NOS JEUNES ONT REUSSI

Passage en 6^{ème}
D'ANCONA Noalye
FAVRE Alexeï
JEANNEY Flavian

Brevet des collèges
D'ALBERTO Vanessa
PERRET Colombe (mention bien)
BAILLY Joseph (mention assez bien)
MORGANTE Damien (mention assez bien)

Brevet d'enseignement professionnel
MORGANTE Florian (option électro technique)

Brevet professionnel

BAILLY Claire (option coiffure)



Photo Y. JAY **Damien, Vanessa, Joseph,**lors de la remise d'un bon d'achat offert par la

Félicitations à tous.

commune.

LA GENDARMERIE NATIONALE AU SERVICE DE TOUS



Photo Gendarmerie Le CORG de Bourg en Bresse

Que se passe-t-il quand nous appelons le 17 ? Nous obtenons la Gendarmerie qui nous apporte l'aide nécessaire ou le conseil utile, 24 h sur 24 h et 365 jours par an. N'hésitez pas à appeler, vous ne dérangez pas, un gendarme vous répond et réagit en fonction de la situation.

En journée, en général, vous « tombez » sur la brigade locale (Champagne, Culoz, Virieu).

La nuit, et parfois en journée, c'est Bourg-en-Bresse qui répond. Ce n'est pas une erreur : le CORG (Centre d'Opérations et de Renseignements de la Gendarmerie) de l'Ain fera le nécessaire de la même façon que la brigade locale et enverra, si besoin, la patrouille la plus proche du lieu de l'incident ou de l'accident.

Dans notre secteur, La Gendarmerie organise des rencontres sur le thème : PREVENIR ET LUTTER CONTRE LES CAMBRIOLAGES.

Contre les cambriolages ayez les bons réflexes.

Protégez votre domicile

- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable
- Soyez attentifs à vos clés
- Soyez vigilants sur l'accès de votre domicile
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences
- Donnez l'impression que votre domicile est habité
- Faites relever ou suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique
- Signalez votre absence à la brigade de Gendarmerie dans le cadre de l'opération « *Tranquillité vacances* ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées. Vous pouvez prendre contact avec un voisin sûr : il pourra vider votre boîte à lettres , ouvrir les volets en journée. Vous pouvez aussi placer un programmateur sur une lampe pour le soir, ...
- Signaler à la Gendarmerie tout fait suspect

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque. Ne sortez pas le fusil, c'est vous qui aurez le plus d'ennuis !!!
- Prévenez immédiatement le Gendarmerie (le 17). Déposez plainte (munissez-vous de votre carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr).
- Protégez les traces et les indices
- Faites opposition auprès de votre banque en cas de vol de chéquier ou de carte bleue, déclarez le vol à votre assurance

N'HESITEZ PAS A VOUS RENSEIGNER AUPRES DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE : il existe un *référent sûreté*.

LE COMITE D'ANIMATION DE RUFFIEU Vous a proposé :

Soirée Patrimoine Le samedi 30 janvier 2016 Ruffieu de 1900 à 1950



Les Brandons Le dimanche 14 février 2016



La fête des voisins Le vendredi 27 mai 2016



Feux de la Saint Jean Le dimanche 26 juin 2016



Théâtre Deux sorties à L'Intégral de Belley



«Le Tombeur »



« Deux Hommes tout Nus »

Photos G. CADOUL

LA SAINT DIDIER



Photo V. JAY Les Ruflos en grande forme...

Les Ruflos ont organisé la fête de la Saint Didier à Ruffieu : bals vendredi soir et samedi soir ; participation à la messe du dimanche avec bénédiction des brioches ; tour du village pour la distribution.

CARNET DU 1er SEMESTRE 2016

Naissances

Morgane **DEFRASNE** née le 1^{er} février 2016, fille de Sandrine BAILLY et Régis DEFRASNE, petite-fille de Marie-Claire et Maurice BAILLY

Riley CARRIER né le 6 avril 2016, fils de Louis et Suzanne CARRIER et arrière-petit-fils d'Henri et Simone GIROD.

Longue et heureuse vie aux enfants, félicitations aux parents.

Décès

Notre centenaire Julie **PERRET** née FRANÇON est décédée le 28 mars 2016 à la veille de ses 102 ans. Elle aura été la 1ère centenaire de Ruffieu.

Mme Geneviève **ECOCHARD** née RAMBAUD, décédée le 25 mai 2016 à Lyon, a été inhumée à Ruffieu le 31 mai 2016.

Sincères condoléances aux familles.

Jean-Paul LA PIETRA, mari de notre secrétaire de mairie, est décédé brutalement le 10 mai 2016.

Ruffieu partage la peine de Danielle LA PIETRA et lui présente, ainsi qu'à sa famille, ses très sincères condoléances.

AU REVOIR DANIELLE, BONJOUR EMILIE.



Photo Y. JAY

Emilie à l'accueil de Ruffieu

Après 40 ans de bons et loyaux services, Danielle LA PIETRA prend une retraite bien méritée. La commune a engagé Emilie CARAGLIO pour la remplacer. Pendant 4 mois, Danielle et Emilie ont travaillé en tuilage et depuis début juin, Emilie occupe le poste de secrétaire de mairie 18 h par semaine. Une réception sera organisée pour le départ de Danielle (nous vous tiendrons informer).

Bonne retraite Danielle. Bienvenue Emilie.

POUR LE RESPECT DE TOUS.

+ Divagation des chiens errants.

Les propriétaires de chiens doivent veiller à éviter la divagation de leur animal : leur responsabilité est engagée en cas d'accident et c'est un désagrément pour les autres habitants. La responsabilité de la commune peut être engagée en raison de l'insuffisance des mesures prises pour empêcher la divagation des animaux. En cas de nécessité, le maire prendra les mesures légales prévues par le code rural (articles L 211-1 et suivants), mesures pouvant aller jusqu'à la mise en fourrière de l'animal.

+ Elagage.

Les propriétaires doivent veiller à entretenir les haies qui jouxtent les voies publiques : pas de branches qui dépassent pouvant gêner la circulation et répandant des feuilles sur les voies, dissimulant les panneaux routiers, bouchant les chéneaux.

+ Bruits de voisinage.

Dans son arrêté préfectoral du 4 août 2000 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage le Préfet dans son article 15 précise :

« Les travaux de *bricolage* et de *jardinage* utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00 »

Des consignes simples mais pas toujours respectées.

+ Brûlage des déchets végétaux par les particuliers. Il est autorisé sous certaines conditions dans les communes de moins de 2000 habitants :

- il exclut les déchets végétaux à forte teneur en eau (pelouse par ex.)
- il interdit l'adjonction de produits pour activer la combustion
- il s'effectue à une distance minimale de 25 m des habitations et voies de circulation, de 200 m des forêts et de 10 m des lignes électriques aériennes
- il ne peut s'effectuer qu'après le lever du jour et avant 20 h 00 (extinction totale)
 - il est interdit les jours de grand vent
- il est exclu pendant le période comprise entre le 15 juin et le 15 septembre.

Le brûlage doit se faire sous la surveillance *permanente* d'une personne qui doit disposer, à proximité immédiate, des moyens nécessaires pour éteindre le feu à tout moment. Elle ne doit quitter les lieux qu'après extinction totale du feu (on peut aussi arroser les cendres). **PRUDENCE**.

+ Excréments d'animaux sur les voies publiques.

Nous sommes à la campagne, mais dans la mesure du possible, nous devons tous veiller à la propreté des rues du village et des places (celle de la Poste en particulier qui reçoit beaucoup de visiteurs) et faire disparaître les traces laissées par nos animaux domestiques (surtout les chiens et si possible les chevaux).

HORAIRES DE LA MAIRIE

Secrétariat de la mairie : mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 18h

Exceptionnellement, jusqu'en septembre : 14 h à 16 h

▶ téléphone : 04 79 87 71 93 ▶ fax : 04 79 87 73 04

• e-mail: mairie.ruffieu@wanadoo.fr